



Rapport d'activités pour l'année 2019.

μ

Marie-José, présidente de l'association présente le rapport moral et détaille l'ensemble des questions traitées :

- Incendie du SIAAP : il a été établi que l'incendie était d'origine électrique (qui dénote un manque d'entretien de l'installation) et que le feu s'est propagé aux cuves en polypropylène. Actuellement la station ne fonctionne pas à son potentiel maximum et les traitements restent partiels en cas de forte pluie. Marie-José a de nouveau été contactée par l'association Collectif Seine 78-95 qui suit ce dossier.
- Septeuil (dépôts et boues) : Valérie Meurisse suit activement ce dossier et a des contacts avec les autorités préfectorales. Valérie est membre de JADE et de SLY ; lui proposer de participer au CA de FNE78 (Marie-José).
- Marina de Verneuil : La société Bouygues Immobilier a envoyé un courrier à la préfecture demandant l'annulation de l'enquête publique du projet (marina avec 600 logements) et annonçant qu'elle renonçait à construire dans la ZNIEFF (zone inconstructible dans le précédent PLU). ADIV Environnement maintient néanmoins son recours contre le PLUi (recours mené avec la LPO).
- Consultation citoyenne sur le projet de déviation de la RD154 : les maires des communes de Verneuil, Vernouillet et Chapet ont décidé d'organiser une consultation citoyenne début octobre 2020. Le vote se déroulera à la fois sur internet et en bureau de vote. Une réunion publique est organisée le 25 septembre avec participation des associations. Le département, estimant qu'il n'a pas été consulté, refuse de participer à cette réunion publique. A l'issue de la consultation, les maires iront porter le résultat devant Pierre Bédier.
- Rupture du PLIF : Total a annoncé l'arrêt de la raffinerie de Grandpuits et donc l'abandon à terme du PLIF.
- Mitage des terres agricoles : les associations ont gagné en justice mais les décisions ne sont malheureusement pas mises en œuvre.

- Poulailier de Gressey : Le nouveau maire prépare un nouveau PLU instaurant une zone agricole protégée (ZAP) dans la zone du poulailier. Monsieur Lecoq (l'aménageur) a attaqué le maire pour abus de pouvoir et urgence économique (en référé). M. Lecoq a perdu son référé sur l'urgence économique. En même temps, M. Lecoq veut usurper un chemin rural (labouré) pour pouvoir faire ses aménagements. À noter que le Préfet, comme la MRAe, sont opposés à l'instauration de la ZAP. L'association Gressey Village a lancé deux pétitions, l'une demandant au maire de redonner son usage au chemin rural, l'autre contre l'autorisation donnée à l'installation d'ICPE sur le territoire de la commune.

- Abattage des arbres de l'allée des Mesnuls : Une réunion s'est tenue le 5 septembre 2020 aux Mesnuls mais les spécialistes n'ont pu que constater que l'abattage des tilleuls était la seule solution du fait du défaut d'entretien au fil des décennies. Ce site était classé depuis 1938.

Modification mineure du PLU des Mesnuls : Recours gracieux, puis contentieux mais la commune a voté la modification.

- Participation aux enquêtes publiques :

- Projet de charte sur l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des habitations : comme prévu aucun retour des chambres d'agriculture sur ce projet de charte. Nous dénonçons la méthode utilisée par les Chambres mais c'est un sujet à traiter au niveau de FNE régional ou national. Claude a envoyé un courrier au ministère concernant l'utilisation des produits phytosanitaires et la ré-autorisation des néonicotinoïdes,
- Forage Engie pour géothermie,
- Site de concassage sur une ancienne friche à Galluis.
- Construction d'un haras à Poissy
- Étangs et Rigole du Roi Soleil.

Marie-José rappelle qu'elle siège au bureau de FNE Ile-de-France et au CESER ce lui permet d'avoir des informations et des contacts.

Suite à ce rapport moral, Marc relève le manque de cohérence nationale pour l'aménagement du territoire. Par ailleurs, il rappelle l'utilité des fiches de présentation des sujets pour des présentations synthétiques auprès des autorités (Bernard envoie un modèle).

Bernard rappelle la nécessité de suivre les enquêtes et consultations publiques au niveau du site de la préfecture afin de s'assurer qu'il y a toujours une association qui dépose une contribution. Il demande à ce lors de notre prochaine réunion à la préfecture, le problème de la difficulté à suivre les annonces de la préfecture doit être abordé.